



Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité
32 rue Mégevand - 25030 BESANÇON cedex
ista-dha@univ-fcomte.fr
<http://ista.univ-fcomte.fr>

DIALOGUES D'HISTOIRE ANCIENNE – RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les auteurs sont invités à suivre les normes rédactionnelles exposées ci-dessous. Elles concernent la **revue DHA**, les **suppléments de la revue** et les ouvrages édités dans la **collection de l'ISTA**. Lors de la correction des premières épreuves, la rédaction se réserve le droit de ne pas intégrer les corrections d'auteur qui ne se justifient pas absolument (corrections stylistiques, etc.) : mieux vaut fournir une copie aussi « définitive » que possible.

Les indications ci-après s'inspirent pour l'essentiel des normes nationales (AFNOR), des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale (*Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Paris, 2002) et du volume *Le bon usage*, de Maurice Grevisse.

PRESENTATION DES MANUSCRITS

Indiquer le nom, prénom, l'affiliation universitaire et scientifique, ainsi que l'adresse email et l'adresse postale en tête d'article.

Longueur : 20 000 à 65 000 caractères pour un article.

Les fichiers word doivent être obligatoirement en .doc et non .docx (et word de préférence à odt).

Les volumes doivent être fournis sous la forme d'unités éditoriales distinctes (un document par article ou par chapitre/partie d'ouvrage).

Fournir obligatoirement un pdf.

Les contributions non francophones respecteront les règles de typographie et de ponctuation en usage dans la langue employée. En revanche, les normes bibliographiques seront conformes au modèle indiqué plus bas, quelle que soit la langue de la contribution.

NB : les passages en langue étrangère dans un article en français suivront les règles de la langue d'origine.

Texte

Le texte de l'article ou de l'ouvrage suivra les prescriptions suivantes :

– Le texte sera enrichi (gras, italique), mais non mis en page : éviter les styles de paragraphe type « liste » (préférer un style normal avec un tiret demi cadratin ou un numéro), les tabulations, les coupures de mots manuelles ou automatiques, les retraits de 1^{re} ligne de paragraphe, les titres courants...

– Faire figurer seulement les subdivisions internes du texte : niveaux de titres et citations (voir partie « citation »).

– Notes infrapaginales. Si il y a note sur titre principal, elle est à numéroter normalement (proscrire l’astérisque).

– Les auteurs doivent fournir avec leur contribution :

* un résumé de 600 signes maximum, dans la langue de l’article et en anglais,

* le titre de l’article en anglais,

* 5 à 10 mots-clés dans la langue de l’article et en anglais.

– Renvois :

* internes à l’article : renvoyer exclusivement à une note (éviter absolument les renvois à une page).

* internes au volume : indiquer le nom de la communication à laquelle on fait référence et indiquer « p. 0000 », « p.©©© » ou « XXXX », afin de renseigner ce champs une fois le livre paginé.

Le manuscrit ne comprendra que le texte. On mettra dans le texte des renvois précis aux figures (voir ci-après).

Citations

– Les citations en latin sont toujours reportées en *italique* sans guillemets.

– Les autres textes anciens (en grec, sanskrit...) figureront en droit et sans guillemets.

– Les citations en langue vulgaire se font toujours entre guillemets et en romain.

– En cas de citations longues (plus de trois lignes), il convient de les faire apparaître dans un corps de police inférieur et paragraphe rentré ; de ce fait les éventuels guillemets disparaissent.

– L’omission d’une partie du texte cité est marquée par des crochets carrés [...]

– La référence des citations, seront données en notes infrapaginales :

Ex. : Xénophon, *Anabase*, II, 3, 3 ou Athénée, VI, 231 (Desrousseaux 1956).

NB : - les références des textes donnés en épigraphe de l’article seront données entre parenthèses.

- on évitera de donner les références à l’anglaise (chiffres arabes pour les tomes et points entre les livres et les chapitres), on donnera le numéro du livre en chiffres romains en capitales. On aura intérêt à donner chaque référence sous la forme intégrale : Thucydide, II, 65 ; II, 69...

- éviter les abréviations des noms et œuvres pour les sources.

Alphabets et caractères spéciaux

Les termes grecs seront saisis en Unicode. Pour la translittération, on adoptera les conventions suivantes : $\omega = \hat{o}$; $o = o$; $\eta = \hat{e}$; $\varepsilon = e$; $v = u$ ou y ; $\chi = ch$; $\theta = th$; $\kappa = k$ ou c . Le iota souscrit doit être adscrit : $\tau\hat{\omega} = \text{tô}$. L'esprit rude en initiale est signifié par la lettre h : $\acute{\eta} = h\hat{e}$.

Pour les alphabets non latins utiliser impérativement une police unicode (par ex. la police Palatino Linotype avec grec étendu sous Windows ou la police ifao unicode) :

<http://www.ifao.egnet.net/publications/outils/polices/#download>). Dans le cas d'un ouvrage collectif, l'éditeur scientifique devra avoir converti l'ensemble des caractères spéciaux des contributions en unicode.

Tableaux

Les tableaux classiques seront réalisés sous word. S'ils nécessitent de la couleur de fond ou autre enrichissement, fournir un fichier illustrator (police Myriad Pro 8pt). Excel est à proscrire.

Aucune note de bas de page ne devra figurer dans les tableaux (on y préfère une notice introductive ou des cellules plus renseignées).

Illustrations

– Les illustrations doivent être fournies dans un dossier à part, accompagnées des autorisations de reproduction.

– Nommer les fichiers comme suit sans espaces, sans accents

Ex. : Brelaz1_DHA41-1

Ex. : VanAndriga_Pompei3 (pour la figure 3 du volume sur Pompéi).

– Espace colorimétrique CMJN.

– L'enregistrement se fait sous format non compressé TIFF avec une qualité minimale de 600 dpi pour la couleur et 300 dpi pour le noir et blanc (en termes de poids, il faut une image d'au moins 800Ko – pour un projet de couverture, fichier d'au moins 1Mo). Dans le format final, toute résolution inférieure déterminera une réduction proportionnelle, voire une suppression de la publication.

– Le pdf n'étant pas un format image, il n'est pas souhaitable.

– Illustrations en format vectoriel (ai, eps). Les légendes intégrées à ce format devront être rédigées avec la police Myriad Pro (8pt, max. 10 pt).

– Pour l'emplacement des figures dans le texte, noter leur nom de fichier (Brelaz1_DHA41-1) et leur légende (titre) à l'emplacement où elles doivent apparaître.

– Les figures disposées en fin d'article seront placées avant la bibliographie, sous le titre « figures ».

– Les légendes doivent être complètes. La légende précisera l’intitulé de l’illustration, son lieu de conservation et, le cas échéant, le copyright et le nom du photographe (« Cliché X. ») ou celui des auteurs des dessins et cartographie.

Droit de reproduction

Les auteurs ont la charge de demander les autorisations de reproduction des illustrations ; la rédaction ne publie que des images libres de droits et se réserve la possibilité de ne pas accepter les illustrations qui pourraient être l’objet de contestation.

Le moteur de recherche Wikimedia Commons est très bien informé en ce qui concerne les conditions de reproduction.

Références bibliographiques

Les renvois bibliographiques se présenteront selon le type « Harvard » afin d’éviter dans les notes infrapaginales toute mention du type *loc. cit.*, *art. cit.*, *op. cit.*, *ead.*, *eid.* ou *id.* (que l’on proscriera absolument, car source d’erreur). *Ibid.* n’est à employer que pour une référence répétée dans deux notes successives.

Concernant les volumes thématiques (suppléments, actes de colloque), opter pour une bibliographie de fin de volume.

– Lieu de publication : dans la langue locale de préférence, Roma, London, Milano, Sevilla, Leuven, Strasbourg (sinon dans la langue d’écriture de l’article). En cas de lieux multiples : Roma-London. Dans le cas de plusieurs lieux d’édition, ils sont séparés par des traits d’union.

– S’il y a plusieurs références dues au même auteur pour la même année : 2006a, 2006b...

– Indication des pages précédée de p. suivi d’une espace insécable (et non pp. ni les numéros de pages seuls).

– On évitera de mentionner les collections (ex. : BAR International Series, Scripta Antica...) pour ne pas alourdir les références. Si nécessité liée au sujet, présenter entre parenthèses après le lieu d’édition, en romain.

Ex. : Desrousseaux A. M. (1956), *Athénée de Naucratis, Les Deipnosophistes*, livres I et II, Paris (CUF).

– Si l’auteur/l’éditeur choisit d’abrégier les titres de revues, ce choix s’appliquera à l’ensemble du volume et selon un usage établi : abréviations revues (*Année Philologique*).

– Ordre de classement : alphabétique pour les noms bien sûr et du plus récent au plus ancien pour les dates de parution.

– Fournir une liste présentée comme une sous-partie de la bibliographie intitulée « liste des abréviations ».

Ex. : *I. Didyma* = A. Rehm, *Didyma II. Die Inschriften*, éd. Richard Harder, Berlin, 1958.

En note

La référence dans le texte :

Ex. : Benoit 1955, p. 38 ; Villard 1960, p. 45, fig. 13.

NB : le nom de l'auteur ou des auteurs de l'article ou de l'ouvrage (trois au maximum, s'il y en a davantage on écrit « Benoit *et al.* »). Les noms sont séparés par des virgules, le tiret étant réservé aux noms doubles,

Lorsque plusieurs ouvrages sont cités dans une même note, ceux-ci sont séparés par un point virgule.

On admettra que soit citée en note *in extenso*, selon le système « traditionnel », toute référence que l'on n'appelle qu'une fois, qui est marginale par rapport à l'exposé, et que, pour une raison ou pour une autre, on ne veut pas voir apparaître dans la bibliographie.

Liste bibliographique de fin d'article

Chaque référence appelée dans le texte doit être développée dans la bibliographie, et réciproquement chaque référence mentionnée en bibliographie doit avoir été appelée dans le texte.

NB : la bibliographie ne contient que les titres des références abrégées en note.

Pour les besoins du classement alphabétique, le nom de famille figure en premier. Pour l'efficacité du système de renvois, la date figure juste après le nom et l'initiale du prénom.

Les renvois seront rédigés ainsi :

I. Pour un ouvrage

NB : Pour signaler un italique dans un titre en italique : mettre entre guillemets anglais. Pas de mention des éditeurs commerciaux.

Ex. : Boehringer S. (2007), *L'homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Paris.

Ex. : Hortsmanhoff M., King H., Zittel Cl. (éds) (2012), *Blood, Sweat and Tears. The Changing Concepts of Physiology from Antiquity into Modern Early Europe*, Leyde.

Ex. : Espinosa D. (2013), *Plinio y los "oppida de antiguo Lacio". El proceso de difusión del Latium en Hispania Citerior*, Madrid.

– Actes de colloque :

Ex. : Laurent J. (éd.) (2003), *Les dieux de Platon, actes du colloque organisé à l'Université de Caen, Basse-Normandie, les 24, 25 et 26 janvier 2002*, Caen.

– Les suppléments de revue :

Ex. : Schepartz L. A., Fox S. C., Bourbou C. (2009), *New Directions in the Skeletal Biology of Greece*, *Hesperia* suppl. 43.

OU Schepartz L. A., Fox S. C., Bourbou C. (2009), *New Directions in the Skeletal Biology of Greece*, Athens (*Hesperia* suppl. 43).

– Lorsqu'un ouvrage est cité dans une traduction, si on le souhaite, on peut indiquer la date de la première édition :

* En note : Bettini 2013.

* Dans la liste bibliographique de fin d'article : Bettini M. (2013), *Women and Weasels. Mythologies of Birth in Ancient Greece and Rome*, Chicago [orig. Bettini M., *Nascere. Storie di donne, donnole, madri ed eroi*, Torino, 1994].

– Lorsqu'un ouvrage est cité dans une réédition :

* En note ou dans le texte : Halperin 2000 OU Halperin 2000².

* Dans la liste bibliographique de fin d'article : Halperin D. M. (2000 [1990]), *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec dans l'Antiquité grecque et romaine*, Paris ; OU Halperin D. M. (2000²), *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec dans l'Antiquité grecque et romaine*, Paris [1990].

– Les renvois à un chapitre ou partie d'ouvrage se feront entre chevrons :

Gentilini E. (1606), *La real instruttione di artiglieri*, « dédicace », Venise.

2. pour un article dans une revue :

NB : le titre de l'article se présente en français entre chevrons (dans les autres langues il se mettra dans les guillemets appropriés). Ne pas mettre le lieu d'édition.

Ex. : Valdés Guía M. (2000), « La apertura de una zona político-religiosa en los orígenes de la polis de Atenas », *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 26/1, p. 35-55.

Cas particulier : Garbsch J. (1985), « Die norisch-pannonische Tracht », *ANRW*, II, 12/3, p. 546-577.

3. pour un article dans un ouvrage collectif

NB : L'ouvrage collectif est introduit par « dans » en français (« in » en anglais et italien, « en » en espagnol, etc.).

Ex. : Mehl V. (2008), « Corps iliadiques, corps héroïques », dans V. Dasen, J. Wilgaux (dir.), *Langages et métaphores du corps*, Rennes, p. 29-42.

4. édition critique

La référence développée de la bibliographie finale figurera dans une section de la bibliographie consacrée aux sources (intitulée « Éditions, traductions »), et la référence aura la forme

Desrousseaux A. M. (1956), *Athénée de Naucratis, Les Deipnosophistes*, livres I et II, Paris.

5. recueil épigraphique

Le *corpus* sera indiqué en italiques. On ne mettra pas de virgule entre le chiffre romain du tome et le chiffre arabe renvoyant au document, mais des espaces insécables.

Ex. : *CIL* XIII 8553 ; *ILS* II 5318 ; *P. Lond.* V 1657.

NB : on notera les changements de ligne | (et pas /), avec une espace après (si ce n'est pas au milieu d'un mot ; sans aucun espace si c'est au milieu d'un mot). Les changements de champ seront notés || (même règle pour les espaces).

6. entrée d'encyclopédie savante

Jessen O. (1913), *s.u.* « Helios », *RE*, VIII, col. 58-93.

7. les traités

Seront cités aussi par le nom du recueil (chiffre et lettre en minuscule sans espace) et par leur nom.

Plutarque, *Moralia*, 676a (*Propos de table*, V, 3).

Spécificités concernant les volumes des suppléments à *DHA* et de la collection ISTA

- La réalisation d'index est vivement souhaitée (*index locorum* et *index rerum* en particulier). Les index seront réalisés en toute fin de processus, une fois la pagination du volume fixée, sous forme de liste dans un document word.
- L'éditeur scientifique du volume devra assortir l'envoi des fichiers du volume d'une table des matières dans un document à part, ainsi que d'une liste des contributeurs avec leurs adresses mails et postales.

Processus éditorial

Principes de publication

Le texte soumis ne devra pas avoir fait l'objet d'une soumission à d'autres revues.

Évaluation

Articles pour la revue et ouvrages de la collection ISTA : après acceptation par le comité de rédaction et double expertise en aveugle, les textes seront renvoyés aux auteurs qui fourniront une version électronique intégrant les éventuelles modifications demandées par les experts à ista-dha@univ-fcomte.fr.

Pour les suppléments thématiques : la sélection et la constitution du numéro sont sous la responsabilité scientifique d'un ou plusieurs curateurs et seront soumis au comité de lecture pour validation (voire à un expert extérieur).

Chaîne de travail

Au sein des publications de l'ISTA, nous opérons actuellement la mise en place d'une chaîne de travail XML. Vous recevrez deux jeux d'épreuves. Les premières épreuves seront constituées par le fichier structuré XML de votre article, avec une mise en page sommaire (vous trouverez par exemple vos images ou tableaux à leur place, mais non mis en forme). Vous devrez à ce stade vérifier le contenu de votre contribution, à l'exclusion de toute correction d'auteur. Une fois ces premières épreuves validées, aucune correction sur le contenu ne pourra plus être acceptée.

Vous recevrez ensuite un deuxième jeu d'épreuves, où il vous sera demandé de valider la mise en forme définitive (illustrations, dédicaces, retrait de texte...)

Vous pourrez bien sûr nous adresser vos remarques éventuelles pour faciliter ce processus et le rendre accessible et agréable à tous.